## AMAP du **Lamalou**

Contrat d'engagement du vendredi 1 novembre 2013 au 25 avril 2014 (6 mois) ou au 30 octobre 2014 (1 ans)

Notre agriculteur, Stéphane Pétrimaux, est <u>producteur en agroécologie</u> et installé à St Martin de Londres, à 30 km de Montpellier.

Il s'engage à livrer chaque semaine des paniers de produits frais cultivés sainement dans le respect de la nature et de l'environnement. Il s'engage à afficher la provenance de chaque produit composant le panier en cas d'apport extérieur occasionnel. Des œufs provenant de ses poules peuvent être compris dans le panier.

Chaque consom-acteur/partenaire s'engage au

Chaque consom-acteur/partenaire s'engage au début de la saison et pour toute sa durée à acheter une part de la récolte de la ferme correspondant au contenu d'un (ou d'un demi) panier hebdomadaire. Il s'organise pour venir le chercher ou le faire récupérer par une personne de son choix. En cas d'abandon, il s'engage à essayer de trouver un remplaçant. S'il interrompt en cours de saison, il s'engage à ne pas réclamer à Stéphane les sommes déjà versées. L'organisation du partage des demi-paniers est à la charge du consommateur.

Les deux parties s'engagent dans une nouvelle économie solidaire entre la ville et la campagne, qui offre un appui à l'agriculture paysanne locale et le moyen de manger

moyen de manger
sainement à un prix juste. Elles adhèrent dans ses
grandes lignes à la charte des Amap Alliance
Provence (disponible sur le site web
<a href="http://www.alternatives34.ouvaton.org">http://www.alternatives34.ouvaton.org</a>), se
réservant le droit d'adapter aux spécificités de
l'Amap du Lamalou certains points de cette charte,
notamment l'apport occasionnel de produits
extérieurs à la ferme. Toutes les initiatives pour
développer la vie de l'AMAP, permettre
l'intégration des nouveaux, etc sont positives et
encouragées.

La distribution se fait aux Arceaux le vendredi entre 18h30 et 19h30 (attention, 1 à 2 distributions par an sont organisées le dimanche à la ferme)

Lors de la première distribution le vendredi 1 novembre 2013, un apéritif aura lieu pour permettre la rencontre des Amapien-ne-s pour cette nouvelle saison. Chacun amène ce qu'il veut partager.

### L'AMAP du Lamalou ne peut fonctionner qu'avec :

- *l'implication de chaque AMAPIEN-NE* dans les différentes activités, réunions, journées à la ferme, dans la gestion des contrats, ou un/des coups de main à la ferme...
- le respect des quantités de légumes inscrites sur le tableau afin que les derniers puissent avoir leur panier, en « évitant de choisir » les légumes pour avoir les plus beaux ou les plus gros.

## Participation à la vie de l'AMAP et travail à la ferme

Afin d'aider Stéphane et Silvia, il est bienvenu que les AMAPIEN-NE-S puissent parfois donner un coup de main à la ferme. Des dates de « coup de main à la ferme » seront inscrites en cours de saison sur le tableau lors de la distribution, le thème sera alors indiqué (débroussaillage, restauration de serre, repiquage, désherbage, compost, tuteurage...). Deux dimanches sans distribution et deux dimanche avec distribution sont généralement organisées chaque année. Ceux qui peuvent et souhaitent participer en dehors de ces journées peuvent aussi contacter Stéphane et Silvia ( 06 14 78 72 32) afin de s'arranger avec eux.

D'ores et déjà, une journée à la ferme suivie de la distribution à la ferme est prévue le dimanche 24 novembre 2013 afin de faire découvrir le site et l'exploitation. Ceci implique donc qu'il n'y aura pas de distribution le vendredi 22 novembre 2013.

Enfin par souci de solidarité, de partage et de pérennité, chacun est aussi invité à prendre part à la vie de l'AMAP (réunions, distributions, ...) et à participer aux tâches inhérentes à la vie même de l'AMAP (organisation des réunions, contrats, ...).

N'oublions pas que la « participation à la vie de l'Amap », c'est aussi des repas partagés, de la bonne humeur, des échanges...

Contrat à remettre en un exemplaire (ou deux si vous le désirez) + le(s) chèque(s) directement à Stéphane Pétrimaux

# Gourmands, intéressés, motivés, militants... bienvenue!

Contrat six mois (du vendredi 1 novembre 2013 au vendredi 25 avril 2014)	
Contrat un an (du vendredi 1 novembre 2013 au vendredi 30 octobre 2014)	

Afin de faire découvrir le site et l'exploitation, une journée à la ferme suivie de la distribution est prévue le dimanche 24 novembre 2013 Ceci implique qu'il n'y aura pas de distribution le vendredi 22 novembre 2013

Il n'y aura **pas de distribution le vendredi 27 décembre 2013**, Stéphane s'engage à compenser par une plus grosse quantité de légumes les semaines précédentes et/ou suivantes.

Conditions de paiement contrat six mois				
Nombre de semaines = 26 (25 paniers + celui du 27/12 qui est réparti sur les distributions voisines)				
Prix des paniers: régulier = 17€ ½ régulier = 8,5€				
Panier entier	Demi-panier			
□ intégralité (26X17=) <u>442€</u>	□ intégralité (26X8,5=) <u>221€</u>			
<b>□2</b> chèques de <u>153€</u> + <b>1</b> chèque de <u>136€</u>	<b>□2</b> chèques de <u>76€</u> + <b>1</b> chèque de <u>69€</u>			
<b>□ 5</b> chèques de <u>74€</u> + <b>1</b> chèques de <u>72€</u>	<b>□ 5</b> chèques de <u>38€</u> + <b>1</b> chèque de <u>31€</u>			
encaissables en début de mois	encaissables en début de mois			
Somme totale acquittée : Chèques à l'ordre de Stéphane Pétrimaux				

Conditions de paiement contrat un an			
Nombre de semaines = 52 (51 paniers + celui du 27/12 qui est réparti sur les distributions voisines)			
Prix des paniers: régulier = 17€ ½ régulier = 8,5€			
Panier entier	Demi-panier		
□ intégralité (52X17=) 884€	□ intégralité (52X8,5=) 442€		
<b>□ 4</b> chèques de <u>153€</u> + <b>2</b> chèques de <u>136€</u>	<b>□ 4</b> chèques de <u>76€</u> + <b>2</b> chèques de <u>69€</u>		
<b>□ 10</b> chèques de <u>74€</u> + <b>2</b> chèques de <u>72€</u>	<b>□ 10</b> chèques de <u>38€</u> + <b>2</b> chèques de <u>31€</u>		
encaissables en début de mois	encaissables en début de mois		
Somme totale acquittée : Chèques à l'ordre de Stéphane Pétrimaux			

#### PRODUCTEUR:

STÉPHANE PÉTRIMAUX, Ferme du Lamalou – Gabriac, 34380 St Martin de Londres Tél: 06 14 78 72 32

## Consom-acteur/partenaire:

Nom		
Téléphone (domicile)	ou Portable	
Courriel*		
(uniquement pour les demi-panie	ers) Partenaire du panier	
*sauf avis contraire de votre part, ce c	ourriel sera inscrit à la Mailing liste <u>amap.lamalou@alt</u>	ernative34.listes.vox.coop qui permet
de diffuser les informations essentielle	s concernant l'organisation de l'Amap du Lamalou	

Date Signature du consommateur/partenaire

Signature du producteur

Contrat à remettre en un exemplaire (ou deux si vous le désirez) + le(s) chèque(s) directement à Stéphane Pétrimaux